

COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN 2022

Les résultats comptables, moins préoccupants que les budgets, depuis plusieurs années, continuent de cacher une réalité : le déséquilibre structurel est compensé uniquement par des legs et la vente de biens immobiliers, alors que ces apports financiers devraient permettre le lancement de nouveaux projets.

L'année 2022 présente un résultat déficitaire de CHF 590'637.22 en regard d'un déficit prévu au budget de CHF 1'214'700.—. La perte d'exploitation de CHF 1'411'418.02 est diminuée grâce à l'apport des immobilisations CHF 820'780.80.

La perte d'exploitation de CHF 1'411'418.02 au lieu de CHF 2'220'200.—, soit une amélioration de CHF 808'781.98 s'explique par les éléments principaux ci-dessous :

- Amélioration des recettes de CHF 270'000.—, grâce à une augmentation des dons et legs et malgré la poursuite de la baisse des rentrées de la Contribution ecclésiastique.
- Diminution des charges salariales suite à des vacances transitoires de postes (CHF 250'000.—), des remplacements (CHF 55'000.—) et des frais de formation (CHF 100'000.—).
- Projets non réalisés (Eglise et société, Canal Alpha) CHF 100'000.—.

L'augmentation des charges des immobilisations incorporelles est due à une augmentation de la réserve de cours de CHF 306'780.43, en lien avec le portefeuille hérité d'une valeur de CHF 1.8 mio.

Au niveau des charges des immobilisations corporelles et bien que des discussions soient en cours concernant l'obligation du paiement de l'impôt foncier pour les Églises reconnues, le principe de prudence nécessite un transitoire de CHF 300'000.— (autres taxes).

RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR NATURE	2
RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR SECTEUR	3
1. CAISSE CENTRALE	6
1.1 Comptes et bilan de l'exercice, avec notes à l'appui	6
1.1.1 Recettes	7
1.1.2 Dépenses	7
Synode	7
Conseil synodal	8
Ressources humaines & formation	9
Paroisses	10
Service cantonal Santé	11
Service cantonal Social	12
Autres services de l'Eglise	14
Services cantonaux – Administration	15
Diaconie et institutions extérieures à l'EREN	16
Information, Communication et Recherche de Fonds	17
Finances et Administration	18
Provisions et Réserves	19
1.1.3 Gestion des immobilisations	20
Immobilisations incorporelles (financières)	20
Immobilisations corporelles (immeubles)	21
1.1.4 Bilan	23
1.2 Rapport de l'organe de révision	26
2. TERRE NOUVELLE	27
2.1 Cibles et dons	27
2.2 Fonds 1% Aide au tiers-monde	27
3. FONDS NAGEL.....	27
4. FONDS IMMOBILIER.....	28
5. FONDS DE GARANTIE.....	28
6. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	29

Compte de résultat résumé par nature

	2022	Budget 2022	2021
(les chiffres entre parenthèses sont des chiffres négatifs)	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
Produits d'exploitation			
Contribution ecclésiastiques	4'037'604	4'181'000	4'148'735
Subventions	809'253	809'200	809'253
Dons et legs	2'268'163	330'000	716'199
Produits divers	56'489	67'300	77'259
Participations extérieures	718'424	769'200	750'768
Mandats et prestations de services	10'589	10'600	12'190
<i>Variation de la provision sur débiteurs et comptes courants</i>	–	–	(3'000)
Total des produits d'exploitation	7'900'522	6'167'300	6'511'404
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Charges de personnel	(6'378'066)	(6'749'000)	(6'371'148)
Frais liés aux projets	(96'630)	(129'500)	(181'432)
Autres charges d'exploitation	(815'412)	(934'200)	(755'575)
Contributions versées	(594'213)	(587'500)	(606'794)
Total des charges de fonctionnement	(7'884'320)	(8'400'200)	(7'914'949)
Résultat d'exploitation (à reporter)	16'202	(2'232'900)	(1'403'545)
Résultat d'exploitation (report)	16'202	(2'232'900)	(1'403'545)
PRODUITS ET CHARGES HORS-EXPLOITATION			
<i>Activités financières</i>			
Produits financiers	70'311	21'500	531'674
Charges financières	(487'885)	(21'000)	(26'642)
Résultat des activités financières	(417'574)	500	505'033
<i>Activités immobilières</i>			
Produits des loyers	1'889'423	1'917'000	1'839'449
Dépenses courantes et entretien des immeubles	(490'340)	(732'000)	(485'301)
Activation de travaux de rénovations	–	–	–
Intérêts hypothécaires	(184'514)	(180'000)	(190'968)
Résultat sur ventes immobilières	419'744	–	225'389
Amortissements immobiliers	–	–	–
Autres taxes	(300'000)	–	–
Résultat des activités immobilières	1'334'314	1'005'000	1'388'569
ATTRIBUTIONS/DISSOLUTIONS DES FONDS ET RESERVES			
Attribution à la Réserve événements spéciaux	(1'754'152)	–	(405'231)
Dissolution de la Réserve événements spéciaux	–	–	286'270
(Attribution à) / Dissolution de la Réserve pour risque de cours	157'860	–	(255'848)
Attrib. dons et collectes aux Fds affectés divers et Fds Garantie	–	–	(7'600)
Attributions des dons et collectes aux Fonds et Réserves	–	–	(7'194)
Autres attributions aux Fonds et Réserves	(55'500)	(53'300)	(712'972)
Autres dissolutions de Fonds affectés (affectés divers et Brandt)	25'248	17'000	38'150
Autres dissolutions de Fonds et Réserves	102'966	49'000	118'239
		–	–
Résultat attribution / dissolution des fonds et réserves	(1'523'579)	12'700	(946'185)
Résultat activités hors exploitation	(606'840)	1'018'200	947'417
Résultat de l'exercice	(590'637)	(1'214'700)	(456'128)

Compte de résultat résumé par secteur

EXPLOITATION	Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Produits	Var. B.2022 (*)	Var. C.2021 (**)	Charges	Produits	Charges	Produits
Recettes		5'598'707	-271'200	-211'900		5'327'500		5'386'811
Synode	29'772		-6'700	-4'200	36'500		34'012	
Conseil synodal	365'972		6'000	-10'300	360'000		376'251	
Ressources humaines & formation	509'351		-134'000	-83'600	643'400		592'993	
Paroisses	3'472'663		-141'800	73'400	3'614'500		3'399'297	
Services cantonaux	1'280'771		-108'900	48'800	1'389'700		1'232'020	
Diaconie & institutions ext. à l'EREN	335'428		16'400	14'200	319'000		321'266	
Info., Comm. & Recherche de Fonds	433'065		-107'500	36'600	540'600		396'445	
Finances & administration	638'761		-54'200	-47'500	693'000		686'224	
Résultats extraord., provisions & réserves		55'657	-6'700	-170'000		49'000	114'323	
Total charges et produits	7'065'782	5'654'364			7'596'700	5'376'500	7'152'830	5'386'811
Bénéfice / Perte d'exploitation		1'411'418	-808'600	-354'500		2'220'200		1'766'020

IMMOBILISATIONS	Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
Immobilisations incorporelles (financières)	269'333		269'800	316'000		500		46'711
Immobilisations corporelles (immeubles)		1'090'114	-85'100	173'100		1'005'000		1'263'181
Bénéfice / Perte des immobilisations	820'781		184'700	489'100	1'005'500		1'309'892	

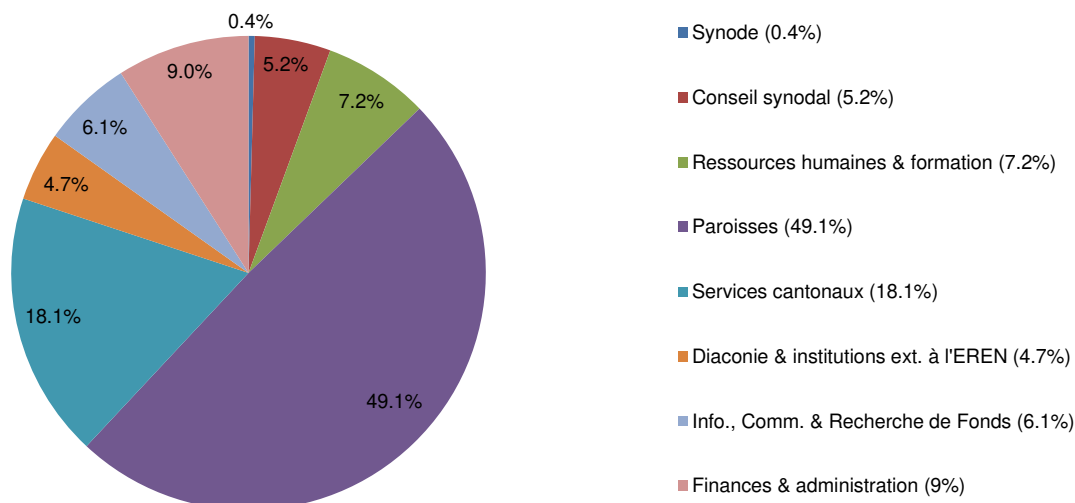
RESULTAT GLOBAL	Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
Résultat d'exploitation	1'411'418		-808'800	-354'600	2'220'200		1'766'020	
Résultat des immobilisations		820'781	184'700	489'100		1'005'500		1'309'892
BENEFICE / PERTE		590'637	-624'100	134'500		1'214'700		456'127

(*) Var. B. 2022 = Variation par rapport au budget 2022

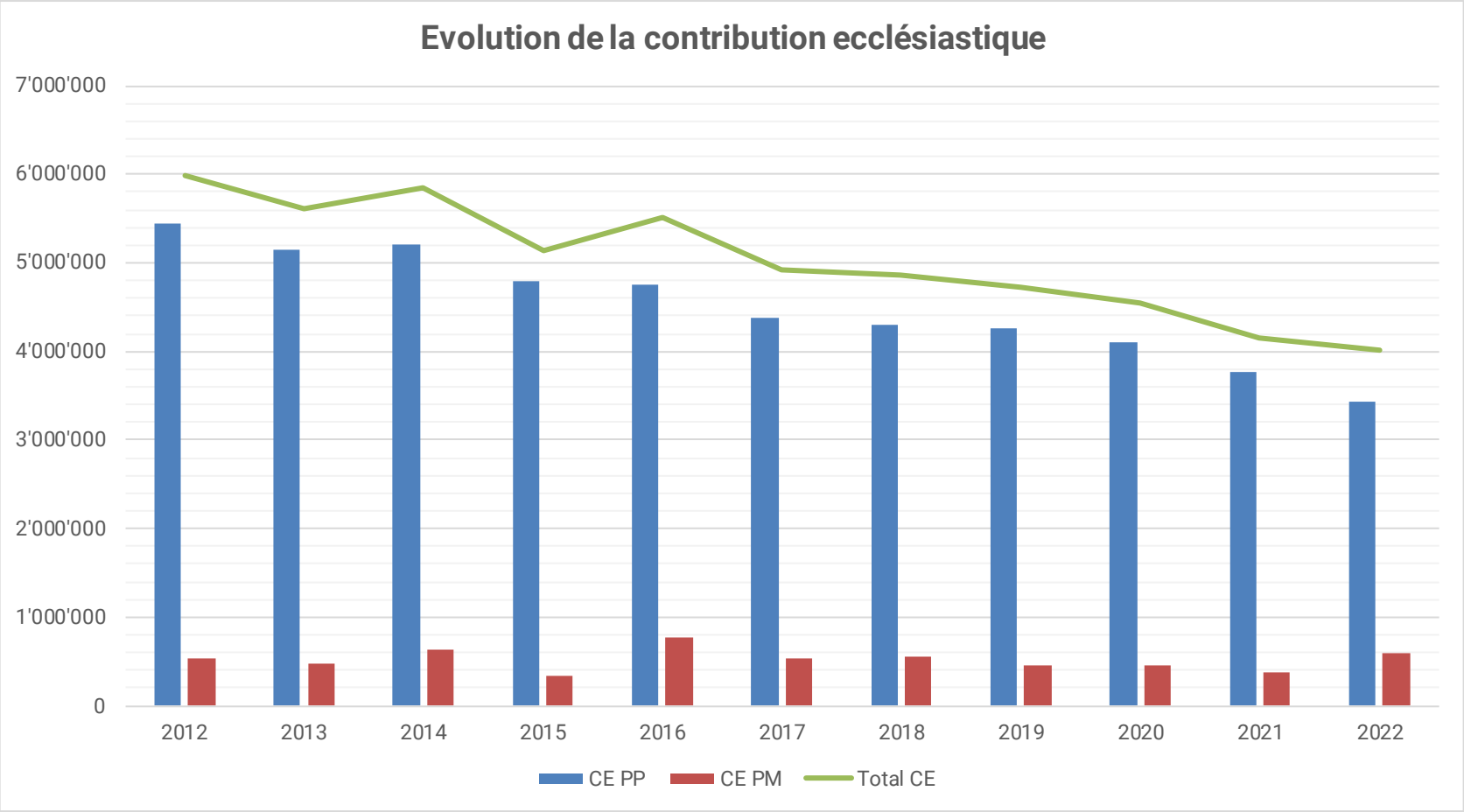
(**) Var. C. 2021 = Variation par rapport aux comptes 2021

Ces abréviations sont valables pour tout le document

Répartition des charges d'exploitation



Remarque : les chiffres de cette page ne sont pas directement comparables avec ceux de la page précédente, car ils sont répartis par secteurs. Par exemple, sur cette page, l'attribution à la Réserve 1% Aide au Tiers-Monde est comprise dans l'exploitation, alors que sur la page précédente, elle est dans "Autres attributions aux Fonds et Réserves" (3 lignes au-dessus du résultat de l'exercice) => voir tableau p. 27.



Personnes physiques

Année	Nbr Contribuables	Nbr Contributeurs	% Contributeurs	Montant facturé	Montant Encaissé	% Contributions payées
2012	27'101	9'701	35.80%	9'092'818	5'270'777	57.97%
2013	26'294	9'396	35.73%	9'695'340	5'023'337	51.81%
2014	25'428	9'200	36.18%	8'343'793	4'842'045	58.03%
2015	24'406	8'586	35.18%	7'855'021	4'634'400	59.00%
2016	23'419	8'168	34.88%	7'343'703	4'411'046	60.07%
2017	22'553	7'971	35.34%	7'416'922	4'276'877	57.66%
2018	21'663	7'700	35.54%	7'346'470	4'234'794	57.64%
2019	20'751	7'099	34.21%	6'911'447	4'040'038	58.45%
2020	19'896	6'763	33.99%	6'195'596	3'663'174	59.13%
2021	19'289	6'102	31.63%	5'713'043	3'755'919	65.74%
2022	18'449	5'678	30.78%	5'338'478	3'415'400	63.98%

Personnes morales

Année	Montant Facturé par l'Etat NE	Montant Encaissé par l'Etat NE	% Contributions payées	Montant encaissé par l'EREN
2014	26'810'481	1'201'395	4.48%	633'656
2015	21'586'958	672'395	3.11%	339'114
2016	18'004'556	1'504'107	8.35%	762'011
2017	20'553'303	1'052'330	5.12%	533'656
2018	20'412'225	1'103'176	5.40%	550'847
2019	19'078'510	934'129	4.90%	462'571
2020	17'946'592	907'185	5.05%	451'948
2021	18'355'551	759'913	4.14%	378'233
2022	20'634'362	1'066'136	5.17%	584'040

1. CAISSE CENTRALE

1.1. COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE, AVEC NOTES À L'APPUI

1.1.1 RECETTES

RECETTES		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	CE Etat de N'tel - Pers. Physiques		3'415'400.00	284'600	340'500		3'700'000		3'755'920
2 *	CE Etat de N'tel - Pers. Morales		584'040.10	-154'000	-205'800		430'000		378'234
3 *	CE directes - Pers. Physiques		22'115.40	27'900	-7'800		50'000		14'339
4 *	CE directes - Pers. Morales		243.75	800	-		1'000		243
5 *	Subside de l'Etat		797'538.26	-	-		797'500		797'538
6	Prestations Communes urbaines		11'715.00	-	-		11'700		11'715
7	Journée d'offrande		6'887.09	400	-1'100		7'300		5'760
8 *	Dons et legs		2'314'919.28	-1'984'900	-1'524'400		330'000		790'550
9 *	Attribution des dons	1'554'152.35		1'554'200	1'186'700			367'489	
Total charges et produits		1'554'152.35	7'152'858.88			-	5'327'500	367'489	5'754'299
EXCEDENT		5'598'706.53		-271'000	-211'900	5'327'500		5'386'811	

* Commentaires

- 1+3 Le total des contributions ecclésiastiques des personnes physiques versées en 2022 se monte à CHF 3'437'515.40, en baisse de 8.83% alors que le nombre de personnes déclarées protestantes a diminué de 2.31 % que les montants facturés en faveur des Eglises reconnues ont diminué de 1.06% par rapport à ceux de 2021 (CHF 26'350'293.85 en 2021, CHF 26'071'505.35 en 2022). Le point 3 comprend des contributions ecclésiastiques payées directement à l'EREN.
- 2+4 Le total des contributions ecclésiastiques des personnes morales a augmenté de manière importante de 54.83% grâce à l'augmentation de versements de personnes morales par rapport à 2021, et se monte à un total de 584'283.85, alors que les montants facturés ont augmenté de 12.41% (CHF 18'355'550.95 en 2021 et CHF 20'634'362.00 en 2022).
- 5 La clé de répartition avec les autres Eglises reconnues dépend essentiellement du nombre de membres respectifs. Cette clé, en légère augmentation pour l'EREN, a été adaptée en 2021 et sera valable pour 2021 et 2022.
- 8 En 2022, la Caisse centrale a reçu divers dons et legs, dont :
- | | |
|---|--------------|
| Services funèbres ou mariages | 28'068.95 |
| Appels de Noël | 16'805.00 |
| Collectes cantonales ou nationales | 15'214.51 |
| Appel de fonds Newsletter | 14'000.00 |
| Dons particuliers | 204'544.53 |
| Dons de paroisses et Eglises cantonales | 25'966.84 |
| Dons fondations | 60'000.00 |
| Héritages et legs | 1'950'319.45 |
- Les versements non attribués jusqu'à CHF 20'000.- sont utilisés dans le cadre du budget annuel. Les montants au-delà de CHF 20'000.- sont attribués à la réserve « Evénements spéciaux ».
- 9 Ces montants sont attribués de la manière suivante :
- Montants attribués par les donateurs, explicités dans les centres de coûts concernés : CHF 83'150.00
- Réserve « Evénements spéciaux » : CHF 1'494'152.35
- Appel de fonds Newsletter, attributions non spécifiées : CHF 4'500.00

1.1.2 DÉPENSES

REMARQUES GÉNÉRALES

- Les dépenses pour traitements s'entendent charges sociales patronales comprises, dans tous les chapitres où elles apparaissent.
- Dans les intitulés traitements et charges figurent, s'il y a une différence d'occupation, en premier l'occupation moyenne des postes et en deuxième l'occupation selon le tableau des postes ou du budget voté.
- Toutes les attributions et dissolutions de provisions et de réserves sont regroupées à la fin des charges d'exploitation (page 19), afin d'améliorer la transparence des comptes.

SYNODE	Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1 * Frais de sessions	20'185.05		8'200	-2'400	12'000		22'595	
2 * Imprimés & divers	7'345.15		-2'700	-2'700	10'000		10'038	
3 * Cultes synodaux	-		-11'000		11'000		-	
4 * Achat de prestations au Louverain	2'241.95		-1'300	900	3'500		1'379	
Total charges et produits	29'772.15	-			36'500	-	34'012	-
EXCEDENT		29'772.15	-6'800	-4'200		36'500		34'012

* Commentaires

- 1 Ce poste comprend les frais de trois sessions (de janvier, séance de relevée 2021, de juin et de décembre). Sont également inclus dans ce poste les frais de déplacements et indemnités aux députés et la tenue du procès verbal par une personne du secrétariat général (voir imputations internes en page 18 point 2).
- 2 Ce poste concerne essentiellement le rapport annuel.
- 3 Cette année, il n'y a pas eu de culte cantonal.
- 4 Ce poste concerne l'accord passé entre l'EREN et la maison du Louverain. Cette dernière octroie des rabais aux paroisses, aux différents services de l'EREN et aux Eglises réformées en général; ces rabais sont financés par la caisse centrale (selon l'utilisation effective de la maison du Louverain).

CONSEIL SYNODAL		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	Traitements et charges 2.1/ 2.2 EPT	285'380.35		-10'600	-33'300	296'000		318'686	
2	Frais de séances, loyer et charges	41'186.50		10'200	17'600	31'000		23'598	
3	Frais de déplacements	2'296.00		-2'700	-2'300	5'000		4'593	
4 *	Frais de mandataires externes	8'717.95		3'700	-6'200	5'000		14'907	
5	Imprimés & divers	10'724.85		7'700	6'600	3'000		4'133	
6 *	Rencontre des permanents	13'197.30		-1'800	4'900	15'000		8'322	
7 *	Autres projets synodaux	4'468.80		-500	2'500	5'000		2'013	
Total charges et produits		365'971.75	-			360'000	-	376'251	-
EXCEDENT			365'971.75	6'000	-10'200		360'000		376'251

* **Commentaires**

- 1 Ce poste comprend la rémunération des conseillers synodaux et du président. Un 0.2 EPT est vacant depuis juillet 2022.
- 4 Frais animation et de mandataires externes.
- 6 La rencontre des permanents a eu lieu les 15 et 16 juin 2022 à Sancey (France).
- 7 Il s'agit principalement de l'offre d'une œuvre d'art à La Collégiale lors de son inauguration

RESSOURCES HUMAINES & FORMATION		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Ressources humaines - frais généraux								
2 *	Traitements et charges 1.7/1.6 EPT	220'138.45		42'100	28'400	178'000		191'722	
3	Facturation de mandat de gestion		4'109.00	-500	300		3'600		4'414
4	Loyers et charges	10'643.05		100	300	10'500		10'388	
5	Frais divers	2'271.45		-3'200	-2'900	5'500		5'208	
6	Frais de mandataires externes	6'687.50		-3'300	4'400	10'000		2'300	
7 *	Remplacements	5'654.25		-54'300	-27'600	60'000		33'219	
8	Ministres en formation, traitements et charges 2.53/3.0 EPT	143'262.65		-79'700	-72'600	223'000		215'861	
9	Formation des permanents								
10 *	CER - OPF (Office Protestant de la Formation)	90'662.35		-1'300	-10'500	92'000		101'154	
11 *	Formation et perfectionnement	19'268.95		-20'700	-10'300	40'000		29'555	
12	Supervisions	14'421.20		-10'600	6'400	25'000		7'999	
13	Accompagnement spirituel des permanents	450.00		-2'600	500	3'000		-	
Total charges et produits		513'459.85	4'109.00			647'000	3'600	597'406	4'414
EXCEDENT			509'350.85	-134'000	-83'600		643'400		592'993

* **Commentaires**

- 2 Ce poste comprend la rémunération du responsable RH et son assistante. Suite au départ en retraite de la responsable, un tuilage de 2 mois est à compter sur ce poste.
- 3 Le service des ressources humaines gère des salaires au nom de paroisses et organisme ecclésiaux.
- 7 Il s'agit de remplacements ponctuels, à court terme, notamment pour des services funèbres et des cultes. Ce poste comprend également les frais de déplacements des remplaçants.
- 10 Ce poste comprend la contribution à la CER-OPF (Office Protestant de la Formation). La contribution 2022 totale envers la CER se monte à CHF 225'758.--. Les autres postes de la CER se trouvent aux pages 14 (point 29), 16 (point 11) et 17 (point 7).
- 11 Ce poste comprend les frais de formation continue des permanents, selon la réglementation en vigueur.

PAROISSES		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	Total Traitement et charges des paroisses 27.49/ 28.50 EPT	3'387'859.45		-139'100	42'200	3'527'000		3'345'709	
2 *	Imputation interne - Frais Requer'ENSEMBLE		12'900.00	-1'400	5'900		11'500		18'800
3 *	Frais de mandataires externes	34'140.00		-5'900	20'100	40'000		14'023	
4 *	Activités en langue allemande								
5	Traitements et charges 0.25 EPT	31'096.80		100	-400	31'000		31'534	
6	Autres charges de fonctionnement	16'006.90		-2'000	-1'500	18'000		17'471	
7	Indemnités loyer / chauffage	16'460.00		6'500	7'100	10'000		9'360	
Total charges et produits		3'485'563.15	12'900.00			3'626'000	11'500	3'418'097	18'800
EXCEDENT			3'472'663.15	-141'800	73'400		3'614'500		3'399'297

* **Commentaires**

- 1 Il s'agit des postes ministériels en paroisse. Les hautes-paies ont été adaptées, mais aucun renchérissement n'a été accordé, l'indice des prix à la consommation (IPC 115.3) étant inférieur à celui sur lequel sont basés les salaires depuis 2013 (115.9). Depuis 2019, les salaires sont indexés chaque année selon l'IPC du mois de juillet
- 2 Il s'agit d'un 10 % de poste de la paroisse du Joran pour l'animation de Requer'ENSEMBLE / A la Rencontre, qui est inclus dans le montant déterminant pour le soutien de l'EERS à l'EREN.
- 3 Il s'agit du mandat d'administrateur pour la paroisse de La Chaux-de-Fonds.
- 4 Les activités en langue allemande dans les paroisses de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont financées par une réserve constituée lors de la dissolution de la paroisse de langue allemande. La dissolution de la réserve se trouve à la fin des charges d'exploitation (page 19, point 4).

SERVICE CANTONAL SANTE			Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Aumônerie des hôpitaux (RHNe + Providence)									
2	Traitements et charges	1.62/ 1.6 EPT	189'300.85		-10'700	-19'900	200'000		209'208	
3	Frais de déplacements		1'565.40		-700	800	2'300		729	
4	Frais divers		330.65		-700	200	1'000		138	
5 *	Participations des hôpitaux			94'600.00	-	6'400		94'600	101'000	
6	Aumônerie CNP (Centre Neuchâtelois de Psychiatrie)									
7	Traitements et charges	1.18/ 1.2 EPT	141'743.05		-7'300	-20'400	149'000		162'115	
8	Fr. déplacements et divers		1'636.40		-2'400	-200	4'000		1'861	
9 *	Participations du CNP			68'092.25	-1'900	-1'900		66'200	66'208	
10	Aumônerie Foyer Handicap	0.15 EPT								
11	Traitements et charges		18'403.05		-600	-300	19'000		18'666	
12 *	Participations de Foyer Handicap			10'500.00	-	-		10'500	10'500	
13	Aumônerie en EMS									
14	Traitements et charges	3.09/ 3.1 EPT	376'941.20		-2'100	54'700	379'000		322'243	
15	Frais de déplacements		3'467.05		-2'500	-600	6'000		4'058	
16	Pilotage et frais PMS (Planification Médico-Sociale)		-		-3'000		3'000		-	
17	Frais divers		1'399.95		-5'600	-4'500	7'000		5'897	
18 *	Participations des EMS			39'200.00	20'800	21'800		60'000	61'000	
19	Participations extérieures							-	-	
20 *	Aide d'urgence - UNIP (Unité NE d'Intervention Psychosociale)		-		-2'500		2'500		-	
Total charges et produits			734'787.60	212'392.25			772'800	231'300	724'915	238'708
EXCEDENT				522'395.35	-19'200	36'100		541'500		486'207

* **Commentaires**

- 5 Le RHNe soutient l'aumônerie de l'EREN à raison d'un montant annuel de CHF 85'000.- et l'Hôpital de la providence pour un montant de CHF 9'600.-
- 9 Il s'agit du soutien du CNP à l'aumônerie.
- 12 Foyer handicap soutient l'aumônerie de l'EREN dans ses foyers par un montant annuel de CHF 10'500.-
- 18 Sept EMS soutiennent l'aumônerie dans leur institution par des montants divers
- 20 Il n'y a pas eu de frais de remplacement pour le pasteur engagé à l'Unité Neuchâteloise d'intervention Psychosociale (UNIP)

SERVICE CANTONAL SOCIAL		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Aumônerie des écoles post-obligatoires								
2	Traitements et charges	0.5 EPT	52'377.55		-11'600	-12'100	64'000		64'481
3	Frais divers		733.60		400	200	300		508
4 *	Aumônerie des institutions sociales								
5	Traitements et charges	0.75 EPT	95'365.15		3'400	7'700	92'000		87'673
6 *	Charges fact. par les catholiques		70'874.70		-1'100	-1'800	72'000		72'646
7	Fr. déplacements		2'041.95		-	300	2'000		1'715
8	Frais divers		681.20		-1'800	-700	2'500		1'366
9	Attributions de dons								
10	Participations des institutions sociales							147'000	136'109
11 *	Aumônerie des sourds et malentendants		21'827.80		2'900	1'400	18'900		20'454
12	Aumônerie des prisons								
13	Traitements et charges	0.5 EPT	61'977.20		-1'000	-600	63'000		62'548
14	Fr. déplacements		2'057.20		-400	100	2'500		1'910
15	Frais divers		1'034.80		-	-100	1'000		1'177
16	Aumônerie de rue - Neuchâtel (Dorcas)								
17	Traitements et charges	0.5 EPT	61'607.30		600	10'400	61'000		51'181
18	Fr. déplacements et divers		-		-1'500	-700	1'500		720
19 *	Participations extérieures							30'000	26'298
20	Aumônerie de rue - Chaux-de-Fonds								
21	Traitements et charges	0.3 EPT	35'904.25		-1'100	-1'700	37'000		37'649
22	Fr. déplacements et divers		253.40		-1'200	-1'100	1'500		1'354
23	Charges fact. par les catholiques		-		-10'000	-9'600	10'000		9'619
24 *	Participations extérieures							18'000	19'342
25	Attributions de dons							-	-
26	Aumônerie Centre fédéral d'accueil (CFA)								
27	Traitements et charges aumônerie	0.6 EPT	74'901.00		900	3'100	74'000		71'769
28 *	Imputation interne		12'900.00		-5'100	-10'100	18'000		23'007
29	Frais divers		1'727.75		-4'300	-600	6'000		2'340
30 *	Participations EERS							56'000	63'780

SERVICE CANTONAL SOCIAL (suite)		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
31	Aumônerie Centre cantonal requérants d'asile (Req'EREN)								
32	Traitements et charges 0.25 EPT	31'094.35		100	700	31'000		30'354	
33	Frais divers	438.60		-2'600	100	3'000		384	
34 *	Attributions de subventions		17'850.00	-900	-15'900		17'000		2'000
35	Frais de formation des bénévoles	-				-		-	
36	Soutien financier - entraide asile	-		-5'000		5'000		-	
37	Projets divers	-	-	-10'000		10'000		-	-
38	Frais divers	-		-1'000		1'000		-	
39	Attributions de dons		500.00	15'500	-500		16'000		-
	ASA - Acc. Spirituel et aumôneries					-		-	
40 *	Traitements et charges	10'360.35		9'400	10'400	1'000		-	
41	Frais divers	37.60	-	16'000	-		16'000		-
Total charges et produits		538'195.75	272'985.15			577'200	284'000	542'854	247'530
EXCEDENT			265'210.60	-13'000	-30'300		293'200		295'324

* **Commentaires**

- 4 Cette position concerne les Perce-Neige et les Centres pédagogiques de Malvilliers et Dombresson.
- 6 Ce montant est entièrement refacturé aux institutions sociales bénéficiaires.
- 11 Depuis le 1er septembre 2014, ce poste est géré par le Conseil du Synode Jurassien de l'USBJ. L'EREN y participe par le versement d'une subvention, correspondant à la moitié des charges du poste.
- 19 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts (EREN 49.33%, FCRN 46.90%, ECC 3.78%).
- 24 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts (EREN 49.33%, FCRN 46.90%, ECC 3.78%).
- 28 Il s'agit d'un 10 % de poste de la paroisse du Joran pour l'animation de Requer'ENSEMBLE / A la Rencontre, inclut dans le montant déterminant pour le soutien de l'EERS à l'EREN.
- 30 L'aumônerie fédérale est subventionnée par la contribution spéciale de l'EERS aux Eglises des cantons abritant des centres fédéraux.
- 34 Il s'agit d'un projet de formation des bénévoles subventionné par FONDIA
- 35 Le projet devrait être financé à moitié par des contributions externes, trouvées par l'équipe Req'EREN (dons). Cet objectif n'est plus atteint depuis 2020.
- 39 Dons de particuliers
- 40 Ce poste correspond au modérateur du groupe ASA (groupe dissout à fin 2022)

AUTRES SERVICES DE L'EGLISE		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021		
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits	
1 *	Formation catéchétique									
2	Traitements et charges	0.93/ 1.0 EPT	111'886.25		-15'100	-16'800	127'000		128'693	
3	Frais d'animations		1'037.90		-8'000	-3'100	9'000		4'138	
4	Frais divers		3'069.80		1'100	1'800	2'000		1'231	
5	Attribution de dons			50.00	-100	-100			-	
9	Animation Terre Nouvelle									
10	Traitements et charges	0.3 EPT	38'070.60		-12'900	-600	51'000		38'690	
11	Frais d'animations		-		-2'000		2'000		-	
12	Frais divers		2'040.25		500	900	1'500		1'091	
13	Promotion du bénévolat									
14	Traitements et charges	0.56/ 0.6 EPT	68'523.40		7'500	56'500	61'000		12'020	
15	Imprimés & divers		4'931.00		3'900	4'500	1'000		435	
16	Frais de formation des bénévoles		3'070.00		1'100	2'600	2'000		500	
17	Frais d'animations et de projets		150.00		-900	200	1'000		-	
18	Fonds incitatif		-		-3'000		3'000		-	
19 *	Assurance accidents pour bénévoles		-	9'959.00	-15'000	-14'900	5'000		4'979	
20 *	Participations des paroisses		8'962.85	-	13'500	13'400		4'500	4'482	
22	Attributions de dons & subventions		-	-	2'000		2'000		-	
23 *	Formation des prédicateurs laïques		-		-2'000		2'000		-	
24	Eglise & société		-		-30'000		30'000		-	
25	COD (Centre Oecuménique de Documentation)									
26	Traitements et charges	0.67/ 0.8 EPT	66'886.50		-6'100	-6'800	73'000		73'687	
27 *	Contribution versée par l'EREN		23'000.00		-	-	23'000		23'000	
28 *	Participations de la FCRN			32'230.40	3'800	4'600		36'000	36'844	
29	CER - OPEC (Off. Protestant des Editions Chrétiennes)		10'701.70		-300	-1'100	11'000		11'778	
30	Plateforme Recherche & développement									
31	Traitement et charges	0.09/ 0.1 EPT	13'007.00				12'000			
32	Frais divers		-				2'000			
Total charges et produits			355'337.25	42'239.40			418'500	42'500	300'243	41'325
EXCEDENT				313'097.85	-62'000	41'100		376'000		258'918

* **Commentaires**

- 1 Il s'agit des postes de formateurs auprès des enfants, des adolescents et des jeunes moniteurs de catéchisme.
- 19 Annulation avec rétroactif sur 3 ans de l'assurance bénévoles
- 20 Part aux paroisses du rétroactif (19)
- 23 Depuis 2020, il n'y a pas eu de formation de base pour prédicateurs laïques.
- 27 L'EREN paye le 50% des charges salariales de l'employée de l'Eglise catholique romaine.
- 28 L'Eglise catholique romaine participe aux 50% des charges salariales de l'employée de l'EREN.

SERVICES CANTONAUX - Administration			Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	Traitements et charges	1.35 / 1 EPT	155'494.35		14'500	30'800	141'000		124'677	
2 *	Salaires - imputation interne		20'200.00		-9'800	-9'800	30'000		30'000	
3 *	Facturation de mandat de gestion			6'480.00	500	1'300		7'000		7'776
4 *	Frais de mandataires externes		820.00		800	-16'700			17'500	
5	Loyers et charges		5'134.70		-2'900	-14'000	8'000		19'127	
6	Frais de matériel		181.10		-3'800	-4'900	4'000		5'044	
7	Frais de déplacements et divers		4'716.85		1'700	1'700	3'000		2'999	
Total charges et produits			186'547.00	6'480.00			186'000	7'000	199'347	7'776
EXCEDENT				180'067.00	1'000	-11'600		179'000		191'571

* **Commentaires**

- 1 Cette position comprend des postes des responsables des Services cantonaux (Santé 0.6 / 0.4 Social) ainsi qu'un 0.1 EPT imputé à la plateforme Recherches et Développement et un 0.2 EPT supplémentaire suite à l'augmentation massive de réfugiés pour une durée de 2 ans .
- 2 Cette imputation interne correspond à un forfait de 30% de travail du Secrétariat général pour l'ensemble des postes cantonaux.
- 3 Le mandat de gestion de Terre Nouvelle compris dans l'imputation au point ci-dessus est mis à la charge du Réserve 1% Aide au Tiers-Monde.
- 4 Mandat externe de passation à la nouvelle responsable, décompte final.

INSTITUTIONS EXTERIEURES A L'EREN		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	CSP (Centre Social Protestant)								
2	Contribution versée par l'EREN	270'000.00		-	-	270'000		270'000	
3	Participation des paroisses		102'000.00	-	-		102'000		102'000
4	EERS Eglise Evangélique Réformée de Suisse (ex-FEPS)								
5	Contribution versée par l'EREN	50'579.00		-900	-	51'500		50'579	
6	Frais divers	1'412.10		400	-1'300	1'000		2'689	
7 *	Participation des paroisses		3'229.95	200	100		3'400		3'370
8 *	La Margelle	20'827.75		-2'200	-600	23'000		21'386	
9	COE (Conseil Œcuménique des Eglises)	582.10		-	100	600		512	
10 *	CEPPE	690.00		-100	-	800		716	
11 *	CER-Gouvernance	39'868.65		16'700	14'000	23'200		25'854	
12	Société Biblique Suisse	1'000.00		-	-	1'000		1'000	
13 *	Réserve 1% Aide au Tiers-Monde	55'697.85		2'400	1'800	53'300		53'900	
Total charges et produits		440'657.45	105'229.95			424'400	105'400	426'636	105'370
EXCEDENT			335'427.50	16'500	14'100		319'000		321'266

* **Commentaires**

- 7 Concerne les droits d'auteurs SUISA et Pro-Literis, compris dans la contribution au point 5 ci-dessus.
- 8 La caisse centrale verse une subvention équivalente au triple des dons faits par les paroisses à la Margelle, augmentée de leurs charges de locaux (environ CHF 5'946.-).
- 10 Il s'agit des frais liés à la Conférence des Eglises Protestantes des Pays Latins d'Europe.
- 11 Ce poste comprend la participation aux frais de fonctionnement du Conseil exécutif de la Conférence des Eglises Romandes (CER).
- 13 Lors du bouclage des comptes, 1% des recettes nettes de la Caisse centrale est versé dans cette réserve, de laquelle sont prélevées diverses contributions aux oeuvres de mission et d'entraide. Le montant inscrit au budget correspond au 1% des recettes budgétées.

INFO, COMMUNICATION & RECHERCHE DE FONDS		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Information et communication								
2 *	Traitements et charges 0.8/ 1.0 EPT	112'226.00		-13'800	10'500	126'000		101'725	
3	Loyers et charges	5'677.10		200	400	5'500		5'261	
4	Imprimés et divers	6'861.55		4'200	3'200	2'700		3'709	
5 *	Journal Réformés	303'451.40		145'500	178'000	158'000		125'478	
	Participation des paroisses		122'662.50						
6 *	Emissions Canal Alpha	-		-70'000	-1'100	70'000		1'072	
7 *	CER - MediaPro (Off. Protestant des Médias)	84'525.30		-6'900	-14'400	91'400		98'877	
8	Site internet	2'757.10		-7'200	-1'300	10'000		4'056	
9	Imprimés pour CS	320.95		-700	-900	1'000		1'255	
10	Imprimés pour SC, paroisses et RH	3'769.50		-1'200	-3'200	5'000		6'974	
11 *	Autres projets de communication	4'029.10		-11'000	-20'000	15'000		24'014	
12	Recherche de Fonds 0.2 / 0.4 EPT								
13 *	Traitements et charges	27'971.30		-22'000	2'100	50'000		25'883	
14 *	Salaires - imputation interne	10'000.00		-	-	10'000		10'000	
15	Frais divers de fonctionnement	354.80		-600	-	1'000		345	
16 *	Recherche de Fonds - Projets	40'172.20		10'200	11'000	30'000		29'185	
17 *	Projets interéglises	13'611.20		-11'400	-5'000	25'000		18'613	
18 *	Attributions de dons & subventions		60'000.00	-	-		60'000		60'000
	Total charges et produits	615'727.50	182'662.50			600'600	60'000	456'445	60'000
	EXCEDENT		433'065.00	15'300	159'300		540'600		396'445

* **Commentaires**

- 2+13 2 postes de 0.2 EPT sont vacants au 31.12.2022
- 5 Dès les décomptes 2022, nous faisons apparaître la charge totale de la facturation du Journal ainsi que la part refacturée aux paroisses. Il s'agit de la participation 2022 (CHF 260'503.00) et des remboursements aux paroisses des années antérieures (CHF 42'948.05)
- 6 Les discussions avec Canal Alpha et l'ECC pour une présence de deux des Eglises reconnues ne sont pas terminées.
- 7 Ce poste comprend la contribution à la CER-MediaPro (Office Protestant des Médias), comprenant l'Agence de presse romande (Protestinfo), les services radio et TV des Eglises romandes, ainsi que le service web en charge par exemple des sites www.questiondieu.com ou www.celebrer.ch.
- 11 Il s'agit principalement des publications liées aux Vœux de Noël et de parutions dans la page Religion de Arc Info.
- 13 L'engagement d'un responsable de la levée de fonds sera effectif en janvier 2023, dès lors pour 2022, seul le poste de la responsable à 20 % est occupé.
- 14 Cette imputation interne correspond à un forfait de 10% de travail du secrétariat général.
- 16 Budget de frais externes nécessaires à la réalisation de projets de la Recherche de fonds. En 2022, il s'agit essentiellement de l'Appel de Noël et des remerciements pour la contribution ecclésiastique.
- 17 Ce poste comprend les frais d'impression de la contribution ecclésiastique (y compris les brochures annexées) et les frais d'un publiereportage.
- 18 L'activité de levée de fonds est financée par un don annuel de la Fondation "Anna und Heinrich Dünki-Baltensperger".

FINANCES & ADMINISTRATION		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Traitements et charges 4.53/ 4.3 EPT	502'461.95		-29'500	-23'800	532'000		526'309	
2 *	Salaires - imputation interne		50'500.00	-8'000	-5'500		42'500		45'000
3	Facturation de mandats divers du SEG		-						-
4 *	Loyers et charges	48'961.20		13'000	15'800	36'000		33'115	
5	Mobilier et machines de bureau	3'381.00		-18'600	-100	22'000		3'436	
6 *	Frais généraux, port et tél.	13'967.70		6'000	-3'700	8'000		17'678	
7	Matériel de bureau et imprimés	9'468.55		-5'500	-4'000	15'000		13'444	
8	Révision des comptes	16'693.50		-3'300	-	20'000		16'694	
9 *	Mandataires externes	11'446.35		-3'600	-15'100	15'000		26'515	
10	Assurances choses et RC	33'042.10		500	1'100	32'500		31'904	
11	Matériel informatique et licences	8'699.35		-6'300	-12'300	15'000		20'988	
12	Exploitation de l'infrastructure informatique (SIEN)	41'138.80		1'100	-	40'000		41'141	
Total charges et produits		689'260.50	50'500.00			735'500	42'500	731'224	45'000
EXCEDENT			638'760.50	-54'200	-47'600		693'000		686'224

* **Commentaires**

- 2 Une partie des charges salariales du secrétariat général est mis forfaitairement à la charge de différents centres de coûts : CHF 5'000.- pour la tenue des PV des Synodes CHF 30'000.- pour les Services cantonaux et CHF 10'000.- pour la Recherche de Fonds.
- 4 Loyers et charges pour les locaux du Secrétariat général. Une partie du montant global du loyer du Faubourg de l'Hôpital 24 est imputé au Conseil synodal, au département RH, aux Services cantonaux et au Service Information-Communication-Recherche de Fonds.
- 6 L'augmentation des tarifs postaux entrée en vigueur en 2022 engendre un sur-coût de près de CHF 2'000.- d'affranchissements.
- 9 Le mandat octroyé en externe pour la comptabilité a pris en fin à la fin du 1er trimestre 2022.

RESULTAT EXTRAORD., PROVISIONS & RESERVES	Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1 * Charges extraordinaires	1'065.10	-	1'100	9'800			1'296	10'000
2 * Produits extraordinaires		9'618.55	-9'600	194'200				203'769
3 Dissolution de provisions								-
4 * Dissolution de réserves		47'103.70	1'900	288'200		49'000		335'275
5 * Variation du ducroire	-			-3'000			3'000	
6 * Variation des réserves	-			-659'100			659'072	
Total charges et produits	1'065.10	56'722.25			-	49'000	663'368	549'044
EXCEDENT	55'657.15		-6'600	-169'900	49'000			114'323

* **Commentaires**

- 1 Frais de gestion des fonds
- 2 Correction d'une imputation à double 2021 de la FCRN
- 4 En 2022, ce poste comprend la dissolution de la réserve pour les Activités en langue allemande (CHF 47'103.70).
- 5 Pas d'adaptation du Ducroire en 2022.

RESULTAT D'EXPLOITATION	Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
Total charges et produits	9'510'497.40	8'099'079.38	-808'800	-354'600	8'384'500	6'164'300	8'838'286	7'072'267
Bénéfice / Perte d'exploitation		1'411'418.02	-808'800	-354'600		2'220'200		1'766'020

* **Commentaires**

-

1.1.3 GESTION DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (financières)		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Frais bancaires et CCP	23'244.62		2'200	-2'100	21'000		25'346	
2	Intérêts créanciers	0.10		500	600		500		642
3	Produits des placements		1'153.70	19'800	15'300		21'000		16'416
4 *	Produits des participations		59'538.65						55'000
5 *	Variation d'évaluation des titres	464'640.20		464'600	720'500				255'848
6 *	Attribution / dissolution de la réserve "Risque de cours"		157'859.77	-157'900	-413'700			255'848	
Total charges et produits		487'884.92	218'552.12			21'000	21'500	281'194	327'906
EXCEDENT			269'332.80	329'200	320'600	500		46'711	

* **Commentaires**

4 Part de 50% de Clos-de-La-Chapelle

5 Les effets de la COVID-19 et de la guerre en Ukraine ont occasionné une moins-value sur les titres. La situation semble s'être stabilisée au 31 décembre 2022.

6 Prélèvement net à la réserve après l'attribution qui permet d'atteindre les 25% règlementaires de la valeur des titres.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (immeubles)		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	Loyers nets encaissés		1'889'423.30	27'600	-50'000		1'917'000		1'839'449
	Frais mandataire externe	44'199.90							
2 *	Entretien courant des immeubles	490'339.75		88'300	5'000	402'000		485'301	
3 *	Autres taxes	300'000.00							
4 *	Rénovation des immeubles	-		-330'000		330'000		-	
5	Activation des travaux de rénovation		-						-
6	Frais hypothécaires immeubles								
7	Intérêts hypothécaires bancaires	173'774.20		-3'200	-15'400	177'000		189'155	
8	Intérêts hypothécaires Fds Immobilier	10'740.00		7'700	8'900	3'000		1'813	
9 *	Produits des ventes immobilières		419'744.15	-419'700	-119'700				300'000
10	Charges sur ventes immobilières				-74'600			74'612	
11 *	Attribution aux réserves	200'000.00		200'000	74'600			125'389	
12	Amortissements immobiliers	-						-	
Total charges et produits		1'219'053.85	2'309'167.45			912'000	1'917'000	876'268	2'139'449
EXCEDENT		1'090'113.60		-429'300	-171'200	1'005'000		1'263'181	

* **Commentaires**

- 1 Les loyers encaissés en 2022 ne présentent pas de variations significatives et sont comparables à ceux des années précédentes.
- 2 Plusieurs appartements ont fait l'objet de rafraichissements/rénovations. S'agissant d'entretiens réguliers, les coûts qui y sont liés ont été considérés comme charges ordinaires.
- 3 Transitoires prévus relatifs à l'impôt foncier (20-21-22) en discussion auprès des Autorités politiques.
- 4 Plusieurs projets immobiliers sont en cours d'étude mais aucune réalisation ne s'est concrétisée en 2022.
- 9 Solde de la vente de Temple 5 à Noiraigue
- 11 Lors de ventes immobilières, les bénéfices comptables supérieurs à CHF 100'000.- sont attribués à la Réserve pour événements spéciaux.

RESULTAT IMMOBILISATIONS		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Immobilisations incorporelles (financières)	269'332.80		269'800	316'000		500		46'711
2	Immobilisations corporelles (immeubles)		1'090'113.60	-85'100	173'100		1'005'000		1'263'181
Bénéfice / Perte des immobilisations		820'780.80		184'700	489'100	1'005'500		1'309'892	

* Commentaires

-

RESULTAT GLOBAL		Comptes 2022				Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Var. B.2022	Var. C.2021	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Résultat d'exploitation	1'411'418.02		-808'800	-354'600	2'220'200		1'766'020	
2	Résultat des immobilisations		820'780.80	184'700	489'100		1'005'500		1'309'892
BENEFICE / PERTE			590'637.22	-624'100	134'500		1'214'700		456'128

* Commentaires

Le déficit de CHF 490'637.22 sera compensé par un prélèvement à la réserve pour évènements spéciaux

1.1.4 BILAN

BILAN					
	31.12.2022	31.12.2021		31.12.2022	31.12.2021
<u>ACTIFS</u>			<u>PASSIFS</u>		
Actifs disponibles	1'491'880.85	2'133'010.96	Fonds étrangers à court terme	735'305.61	473'144.65
Caisse	212.85	594.60	Créanciers	433'982.71	225'589.80
Poste	103'458.86	286'401.65	Transitoires	301'322.90	247'554.85
Banque	1'388'209.14	1'846'014.71	Avances sur transaction immobilière	-	-
Actifs à courts et moyen terme	1'773'387.42	855'564.94	Fonds étrangers à long terme	17'306'317.20	17'805'610.78
Débiteurs	1'472'200.52	726'651.59	Emprunts hypothécaires	8'802'500.00	8'860'000.00
Transitoires	301'186.90	128'913.35	Fonds affectés	1'228'403.11	1'254'850.81
			Fonds étrangers sous gestion	7'275'414.09	7'690'759.97
Actifs à long terme	13'073'795.56	12'631'592.34	Provisions	6'678'158.00	6'678'158.00
Epargne et titres	4'570'381.47	3'712'832.37	Provisions	6'678'158.00	6'678'158.00
Participations	1'228'000.00	1'228'000.00			
Fonds étrangers sous gestion	7'275'414.09	7'690'759.97			
Actifs immobilisés corporels	23'839'989.91	23'907'828.66	Fonds propres	15'459'272.93	14'571'083.47
Mobilier et machines de bureau	1.00	1.00	Réserves affectées	11'532'122.42	10'053'295.74
Immeubles	23'839'988.91	23'907'827.66	Capital et résultats reportés	4'517'787.73	4'973'915.34
			Résultat de l'exercice	-590'637.22	-456'127.61
TOTAUX	40'179'053.74	39'527'996.90	TOTAUX	40'179'053.74	39'527'996.90

ANNEXE AU BILAN

	Etat au 31.12.2022	Etat au 31.12.2021
Débiteurs		
Débitéur Etat de Neuchâtel (solde CE)	0.00	0.00
Débiteurs divers (y.c. impôt anticipé)	671'801.56	601'116.48
Assurances sociales	133'107.05	0.00
Débiteurs immobiliers	653'291.91	114'705.11
Prêts pour voitures	25'000.00	11'830.00
Prêts aux paroisses	30'000.00	40'000.00
Provision pour débiteurs douteux	-41'000.00	-41'000.00
	1'472'200.52	726'651.59
Créanciers		
Assurances sociales	136'898.35	5'226.55
Créanciers divers	296'804.36	220'363.25
	433'702.71	225'589.80
Emprunts hypothécaires		
Emprunt global	3'000'000.00	3'000'000.00
Jardin de la Cure, Peseux	1'640'000.00	1'660'000.00
Champréveyres, Neuchâtel	3'600'000.00	3'600'000.00
Grand'Rue 9, Le Locle	562'500.00	600'000.00
	8'802'500.00	8'860'000.00
Fonds affectés		
Aumônerie fédérale requérants d'asile	16'420.00	16'420.00
Promotion du bénévolat	20'000.00	20'000.00
Provision pour Accompagnement contributeurs	113'000.00	113'000.00
Fonds autres nouveaux projets divers	2'363'567.22	2'416'462.62
Fonds Brandt	62'421.00	63'621.00
Fonds de Garantie	923'323.11	948'570.81
	3'498'731.33	3'578'074.43
Provisions		
Prévoyance.ne – Provision pour financement du découvert résiduel	6'678'158.00	6'678'158.00
	6'678'158.00	6'678'158.00
Réserves affectées		
Réserve sur risques de cours	934030	1'091'889.77
Aide au Tiers-Monde	44113.51	54'475.71
Réserve dissolution paroisse de langue allemande	99197.78	146'301.48
Formation pastorale et diaconale (<i>anciennement Fonds vocations tardives</i>)	251128.6	251'128.60
Publication et matériel	94182.83	94'182.83
Réserve Publication VP	44025.45	44'025.45
Processus RH	114888.35	114'888.35
EREN 2023	221773.1	221'773.10
Informatique et fichier centralisé	500000	500'000.00
Mise en place de la politique immobilière	180000	180'000.00
Réserve évènements spéciaux	9048782.8	7'354'630.45
	11'532'122.42	10'053'295.74

NOTES À L'APPUI DU BILAN

REMARQUES GÉNÉRALES

Concernant les actifs, les liquidités (disponibles, épargne et titres) présentent une baisse au 31 décembre 2022 (642'000.-). Cela s'explique par une augmentation des postes débiteurs de même valeur.

Fonds étrangers sous gestion

Pour rappel, ce poste à l'actif et au passif du bilan concerne différents fonds qui n'ont pas de personnalité juridique propre, comme par exemple le Fonds immobilier, Terre Nouvelle et Les Foulées de la Solidarité. Certains de ces fonds soutiennent l'activité de l'EREN, d'autres fonctionnent comme des associations ou fondations pour soutenir des projets ou des institutions hors EREN. Les montants ont été adaptés en fonction de leurs actifs au 31 décembre de l'année écoulée.

Débiteurs

Le poste "**Débiteurs**" correspond aux montants dû à l'EREN au 31.12.2022. Il comprend les factures émises par l'EREN (CHF 556'260.-), de décomptes de charges sociales en faveur de l'EREN (CHF 134'000.-) et des décomptes de dus par les gérances sur les loyers (CHF 650'000.-).

Provisions et Réserves

Caisse de pension de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ex-Prévoyance.ne) – Provision pour financement du découvert résiduel :

La Caisse centrale de l'EREN a décidé de conserver cette provision, car l'objectif final est de garantir un taux de couverture de 100%.

Réserve sur risques de cours :

En 2022, l'entier des plus-values non réalisées durant l'année a été mis dans cette réserve, comme cela avait été fait en 2021.

Réserve évènements spéciaux :

Cette réserve a été créée en 2015 pour permettre de ne pas subir les variations conjoncturelles qui impactent nos recettes (contribution ecclésiastique et dons) et pallier les évènements externes imprévisibles qui viendraient affecter exceptionnellement et ponctuellement le résultat. Les dons et legs extraordinaires de plus de CHF 20'000.- y sont partiellement attribués, tout comme les bénéfices comptables supérieurs à CHF 100'000.- liés aux ventes immobilières.

1.2 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Depuis 2014, KPMG est mandaté pour effectuer la révision des comptes financiers de la Caisse centrale.

Remarques : KPMG révisé les comptes financiers (bilan et compte de résultats qui comprend les charges et les produits). Le présent document est basé sur la comptabilité analytique, qui répartit les comptes financiers entre les différents centres de coût.

La réconciliation des deux modes de comptabilité se vérifie par les extractions comptables. Ces documents sont à disposition auprès du secrétariat général.

En annexe au présent document figure la lettre du rapport d'audit 2022 de KPMG.

2. TERRE NOUVELLE

2.1 Cible et dons

La participation des paroisses et paroissiens neuchâtelois aux œuvres de mission et d'entraide se présente comme suite pour 2022, avec les résultats 2020 pour mémoire :

	Dons 2022	Dons 2021
DM	84'706.43	101'381.51
EPER	149'912.32	173'510.56
PPP	0.00	41'396.35
AJS (*)	4'931.65	0.00
Résultat global	239'550.40	316'288.42

	Résultat 2022	Résultat 2021
Cibles paroissiales	239'550.40	316'288.42
Contribution statutaire à l'EPER	20'915.00	20'915.00
Contribution DM échange et mission	15'000.00	15'000.00
Collecte en faveur des réfugiés pour l'EPER	3'587.00	5'120.25
Total	279'052.40	357'323.67

(*) depuis 2018, la collecte des paroisses en faveur du Jeûne Fédéral est intégré dans les cibles paroissiales.

Rappel de l'ensemble des dons, cibles, collectes et participation du Fonds 1% :

2.2 Réserve 1% Aide au Tiers-Monde

	Charges	Produits
Etat au 1er janvier 2022		54'475.71
Attribution annuelle à la Réserve		55'500.00
Contribution statutaire due à l'EPER	20'915.00	
FEPS / Contribution DM et Mission 21	15'000.00	
Complément à la collecte pour les réfugiés de l'EPER	4'814.00	
Participation à l'EERS pour l'aumônerie des requérants d'asile dans les centres d'accueil (CERA)	3'587.00	
Projet "Les nommer par leur nom"	0.00	
Frais de matériel, CCP et gestion	8'000.00	
Total	52'316.00	109'975.71
Solde au 31 décembre 2022	57'659.71	

Sur le solde au 31.12.2022, CHF 10'000.– sont réservés pour l'aide urgente aux réfugiés dans le canton, selon décision du Synode de juin 2015.

3. Fonds Nagel

Le Fonds Nagel en faveur des étudiants en théologie de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise est une fondation créée en 1910 du Fonds servant à accorder des subsides et bourses aux étudiants répondant à certaines conditions, et à donner des subsides aux étudiants neuchâtelois :

	Charges	Produits
Etat au 1er janvier 2022		286'931.60
Subsides octroyés	0.00	
Bourses octroyées	9'660.40	
Frais divers	0.00	
Revenus des titres et intérêts		725.35
Plus-values sur titres		0.00
Frais bancaires & droits de garde et de gestion	3'281.33	
Total	12'941.73	287'656.95
Solde au 31 décembre 2022	274'715.22	

En 2022, le Fonds a été sollicité par 2 étudiants pour une bourse d'études.

4. Fonds Immobilier

Le Fonds Immobilier, constitué en 1966 avec les fonds inaliénables des paroisses, a pour but de contribuer au financement de rénovations, transformations, constructions, et achat d'immeubles, pour les paroisses, la caisse centrale de l'EREN et au besoin pour d'autres personnes juridiques au service de l'Église.

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

	Charges	Produits
Etat au 1er janvier 2022		1'838'200.22
Intérêts payés aux créanciers	24'531.30	
Frais généraux	1'458.70	
Intérêts payés par les emprunteurs		15'805.70
Revenus des titres et intérêts		1'059.35
Moins-values sur titres	90'470.60	
Total	116'460.60	1'855'065.27
Solde au 31 décembre 2022	1'738'604.67	

Le montant total prêté au Fond Immobilier se monte à CHF 1'264'500.—.

En 2022, le Fonds Immobilier comptabilise 3 prêts en cours. Au 31.12.2022, le total de ces prêts se monte à CHF 803'500.—.

5. Fonds de Garantie

La Fondation "Fonds de Garantie de l'Église Réformée Évangélique du Canton de Neuchâtel" a été dissoute en 2019. Le solde de ses actifs a été transféré à la Caisse centrale de l'EREN avec 3 affectations spécifiques et est désormais géré à l'interne, en tant que fonds affecté.

En 2022, ce fonds a évolué de la manière suivante :

	Compensation du renchérissement	Rachat pour actifs	Ponts AVS, retraites anticipées et div.	Total du Fonds affecté
Etat au 1er janvier 2022	346'137.60	400'000.00	202'433.21	948'570.81
Rentes complémentaires	-25'247.70			923'323.11
Pont AVS			0.00	923'323.11
Frais divers	0.00			923'323.11
Solde au 31 décembre 2021	320'889.90	400'000.00	202'433.21	923'323.11

6. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2022										
	Membres	Actes ecclésiastiques					Statistiques financières			
	Paroissiens	Baptêmes et baptêmes de catéchumènes	Enfants et adolescents en catéchèse	Moniteurs et catéchètes	Mariages	Services funèbres	Terre Nouvelle	Contribution ecclésiastique de l'année fiscale (*) validité des données au 15.01.2023	Journée d'offrande	Réformation
Neuchâtel	6'670	12	62	34	3	36	60'781.58	636'494.00	1'016.30	1'037.00
Entre-deux-Lacs	5'919	21	74	31	7	31	22'580.56	381'986.00	1'400.74	1'096.85
La Côte	2'393	5	67	20	0	24	13'350.40	268'195.00	860.00	470.00
La BARC	2'964	6	67	10	3	17	27'032.23	267'288.00	645.00	815.50
Joran	5'659	15	60	16	1	58	28'257.78	408'305.00	785.00	569.00
Val-de-Travers	4'787	7	72	18	3	60	17'025.90	188'302.00	723.00	690.00
Val-de-Ruz	5'390	12	57	13	0	36	25'482.70	325'446.00	497.00	251.00
Les Hautes Joux	4'233	7	25	19	2	46	6'477.00	185'292.00	474.05	420.35
La Chaux-de-Fonds	8'873	12	12	3	3	60	33'673.90	382'331.00	486.00	636.40
Divers	-	-	-	-	-	-	4'888.35	-	-	-
T O T A L 2022	46'888	97	496	164	22	368.00	239'550.40	3'043'639.00	6'887.09	5986.1
T O T A L 2021	47'999	52	538	215	16	372	316'288.42	3'305'221.00	12'757.88	10'935.20
T O T A L 2020	49'278	37	677	240	22	489	403'054.15	3'488'107.00	7'073.05	3'464.00
T O T A L 2019	50'379	92	721	281	31	469	324'976.88	3'657'561.00	8'315.40	5'583.15
T O T A L 2018	51'378	106	862	320	31	527	334'295.79	3'786'467.00	5'973.40	5'514.35

(*) Il s'agit uniquement des contributions ecclésiastiques de 2022 des personnes physiques, encaissées en 2022.

En page 5, les contributions ecclésiastiques concernent tous les encaissements en 2022 de toutes les années fiscales.



KPMG SA
Rue du Seyon 1
Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

+41 58 249 61 30
kpmg.ch



Eglise Réformée Evangélique
du Canton de Neuchâtel,
Neuchâtel
Rapport de l'auditeur indépendant au
Conseil Synodal sur l'audit des
comptes annuels

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels au Conseil Synodal de L'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel (l'institution), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux principes comptables décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil Synodal relatives aux comptes annuels

Le Conseil Synodal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux principes comptables décrits en annexe. Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil Synodal est responsable d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'institution à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil Synodal a l'intention de liquider l'institution ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'institution.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil Synodal du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'institution à cesser son exploitation.

KPMG SA

Fabien Perrinjaquet
Expert-réviseur agréé

Vanessa Fahrni
Expert-réviseur agréée

Neuchâtel, le 26 avril 2023

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et annexe

